La ministre des Armées sanctionne lourdement un capitaine de gendarmerie qui dénonce l'explosion de la délinquance

05/03/2021 à 16h53



Le militaire a écopé d'un blâme, l'une des plus lourdes sanctions qui puisse être infligée à un officier français, pour être sorti de son devoir de réserve en publiant un livre.

Puni pour avoir dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Récemment, le capitaine de gendarmerie Hervé Moreau a publié un livre pour dénoncer l'explosion de la délinquance et les manquements de la justice. Baptisé *Vérités d'un capitaine de gendarmerie*, ce brûlot édité à compte d'auteur s'est déjà vendu à 5 000 exemplaires, sans aucun diffuseur, rapporte Le Figaro, qui dresse le portrait de l'officier. Pour être sorti de son devoir de réserve, Hervé Moreau savait qu'il allait

écoper d'une sanction. Mais il ne s'attendait pas à une telle sévérité, comme il le confie au quotidien.

En effet, la ministre des Armées Florence Parly lui a infligé un blâme, l'une des plus lourdes sanctions qui puisse être infligée à un officier français. Pour faire un exemple ? *« Je suis tout simplement abasourdi. Je m'étais préparé à des arrêts de rigueur, mais pas à ce désaveu terrible de la part d'une institution que je sers fidèlement depuis près de 30 ans, dans l'armée de terre, puis dans la gendarmerie nationale »*, confie ce saint-cyrien au Figaro. *« Désormais, je suis prêt à prendre tous les risques pour donner la parole aux gendarmes qui vivent des situations de plus en plus intenables et aux victimes que l'incurie de notre système judiciaire muselle et bafoue »*, ajoute-t-il.

(…) Valeurs

PORTRAIT – L'ancien commandant en second de la compagnie de gendarmerie départementale de Beaune, en Bourgogne, a décidé de rompre le devoir de réserve pour dénoncer l'explosion de la délinquance et les manquements de la justice.

«La violence qui gangrène aujourd'hui notre société, comme en témoignent les récentes affaires d'affrontements entre bandes rivales dans les quartiers dits sensibles, mais aussi dans les zones rurales ou périurbaines, n'arrive pas à être prise en compte de manière judiciaire», lance le capitaine Moreau.

«Malgré le formidable travail mené sur le terrain par les gendarmes et les forces de l'ordre en général, combien de fois ai-je vu des auteurs d'agressions, interpellés en flagrant délit ou après une enquête minutieuse, ressortir sans aucune condamnation avec dans les yeux une expression de défi? Pendant combien de temps nos compatriotes vont-ils encore tolérer cela?»

Le Figaro